

Les grottes de Châteauneuf



Distance

↔ 6.5 km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +260 m

Balisage

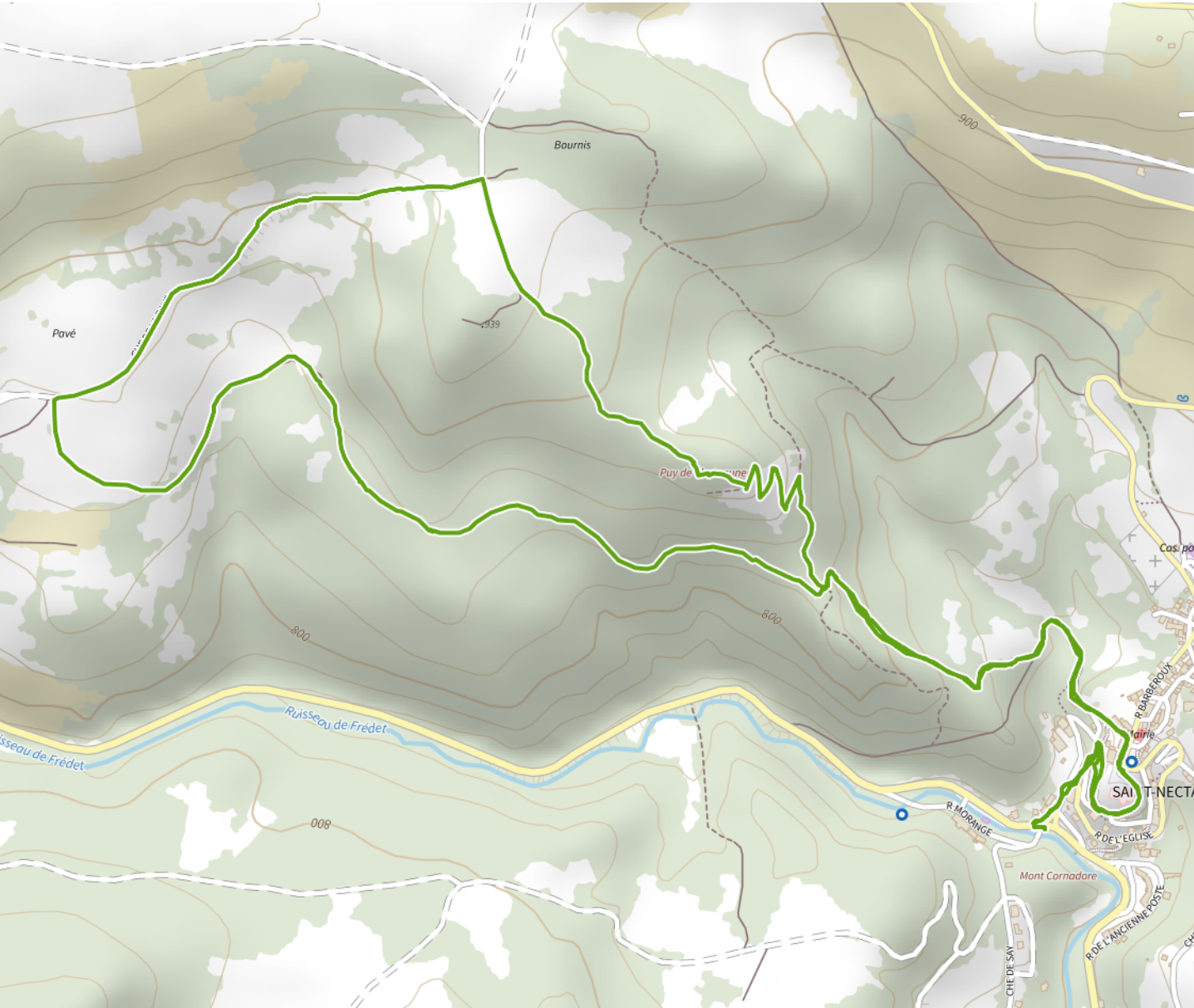
🟦 Bleu



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Saint-Nectaire

Adresse de départ

Saint-Nectaire-le-Haut - Place de l'Église
63710 Saint-Nectaire

Accès au point de départ

A Saint-Nectaire. Parking face à l'entrée des grottes du Cornadore. Le panneau de départ est sur la D996, à côté de la passerelle.

Description du parcours

D'anciennes habitations troglodytiques couronnent le puy de Châteauneuf. Ces grottes ont été creusées de main d'homme dans le tuf volcanique. Au sommet, les fondations d'un ancien château sont visibles. La vue permet d'embrasser toute la vallée.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du parking, prendre la direction de l'église de Saint-Nectaire-le-Haut. Après 50 m, emprunter les escaliers, puis une rue à droite, jusqu'à la place de l'église (église romane). Descendre vers la mairie et prendre la première rue à gauche qui se prolonge par un chemin menant aux grottes de Châteauneuf. À la bifurcation, remonter à droite puis contourner, par la droite, un bois de pin. Monter jusqu'à une clairière.

Étape 2 : Poursuivre (direction lac Chambon et Murol) en laissant le chemin à droite (vue sur le château de Murol et le massif du Sancy). Passer l'escabeau pour entrer dans les pacages et monter jusqu'à la croix.

Étape 3 : Après le deuxième escabeau, traverser le pré par la gauche. Poursuivre sur le chemin et, à l'intersection en T, tourner à droite sur une route en partie goudronnée jusqu'à un virage d'où partent deux chemins (hors circuit sur la route à gauche : menhir et dolmen).

Étape 4 : Prendre le chemin de droite et monter au sommet du puy de Châteauneuf. Redescendre par les escaliers en bois (à proximité maison troglodyte), (vue sur Saint-Nectaire et les grottes de Châteauneuf). Au croisement, prendre à gauche et par le sentier en lacet revenir à la clairière (point 1). Regagner la place de l'église et le point de départ par l'itinéraire de l'aller.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.